

Comment a été colonisé le Saguenay

Ce que furent les vingt-et-un braves "habitants" de Charle-voix qui tentèrent l'établissement du Saguenay

Par l'abbé Alex. Maltais

Les années 1837 et 1838 ont vu s'accomplir deux événements mémorables dans l'histoire du Canada français: la lutte des Fils de la Liberté sur les champs de bataille de St-Charles et de St-Eustache et l'établissement du Royaume du Saguenay. On a gloirifié la bravoure et l'intention héroïque des Patriotes de 37. Ne devons-nous pas aussi une couronne aux courageux "habitants" fondateurs du Saguenay qui risquèrent leur fortune et leur aise pour agrandir aussi considérablement le territoire de la patrie canadienne. Et ne sont-ils pas dignes de figurer à côté des autres illustres fondateurs canadiens?

Le royaume du Saguenay fut mentionné à Jacques Cartier lui-même et, au témoignage des sauvages, il formait, avec les royaumes de Canada et Hochelaga le pays tout entier.

Mais tandis que ces deux derniers royaumes furent colonisés, l'un en 1608 et l'autre en 1642, par les fondations de Québec et de Montréal, celui du Saguenay devait rester inconnu et inhabité au-delà de deux siècles après ses aînés.

On le désignait sous le nom de "Domaine du Roi" et il comprenait le territoire actuel du diocèse de Chicoutimi.

Sous le régime français, on louait le "Domaine du Roi" à des particuliers ou à des compagnies qui avaient le privilège exclusif du commerce des fourrures. L'intendant Hocquart en fixa les limites en 1733 sur le rapport de l'arpenteur Normandin; le bail était fait pour 21 ans.

Les Jésuites, qui avaient fondé la mission de Tadoussac en 1640, étendirent leurs courses apostoliques jusqu'au delà du lac St-Jean, et le père Albel se rendit même à la Baie d'Hudson en 1672.

Dès 1676, ils établirent deux missions régulières, l'une à Métabetchouan, près du pont actuel, à l'embouchure de la rivière qui porte ce nom, et l'autre, à Chicoutimi, à l'endroit précis où se trouve la chapelle de briques au Bassin. A part ces deux endroits, c'était le bois, la forêt sans fin, les montagnes et les vallées, les grandes rivières, la nature sauvage et immense.

Et les années succèdent aux années, le Canada s'agrandit partout ailleurs et le Saguenay som-

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

Siège social : QUEBEC

**ECONOMISEZ AUJOURD'HUI !
ECONOMISEZ DEMAIN !
ECONOMISEZ TOUJOURS !**

Prévoir, c'est le fait d'un sage ;
Or, économiser c'est prévoir,
Donc, économiser c'est le fait d'un sage.

L'insensé vit au jour le jour, ne songeant nullement à ce que sera le lendemain. Il se livre à ses plaisirs, à ses jeux, à ses passions, dépensant dans quelques heures un salaire péniblement gagné par une semaine de travail.

Quel en est le résultat ?

Le bonhomme Lafontaine l'a buriné dans ces vers mémorables :

Elle (la cigale) se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

LA BANQUE NATIONALE ouvre un compte d'épargne sur dépôt d'une piastre.

Enfants, jeunes gens, ouvriers, salariés, cultivateurs, hommes de profession, confiez aux voûtes de la Banque les piastres que vous gagnez. Elle les protégera contre le feu et les voleurs, les mettra à l'abri des fluctuations du marché, les fera fructifier au moyen de l'intérêt composé de 3% crédité tous les semestres, et vous les rendra au moment opportun sans autre formalité que la signature d'un chèque. Voilà l'un des grands services que la Banque rend à la société.

Pères et mères de famille, donnez à chacun de vos enfants un COFFRET D'EPARGNE, dans lequel ils mettront toutes les pièces de monnaie que des parents et des amis leur donneront. Ils acquerront ainsi, sans s'en apercevoir cette grande vertu sociale qu'est L'ECONOMIE.

Mais que deviennent les sommes que l'épargne publique apporte à la Banque ? Elle les prête à l'industrie, au commerce et à l'agriculture. A la fin d'octobre, l'ensemble des banques canadiennes avait plus d'un billion et demi de prêté.

Gardons notre argent chez nous en le déposant à

LA BANQUE NATIONALE

la plus vieille banque canadienne-française.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT : L'hon. Geo.-E. AMYOT, Conseiller législatif,
Président de la Dominion Corset Co.

VICE-PRESIDENT : J.-H. FORTIER
Vice-Président et Gérant-Général de P.-T. Légaré, Ltée

DIRECTEURS :

Sir J.-Geo. Garneau, Président de Garneau, Ltée	Nap. Drouin, Président de la Rock City Tobacco
L'hon. J. Nicol, C. R., Trésorier Provincial	A.-B. Dupuis, Marchand de Gros, Québec
E.-R. Décary, N. P., Directeur du Détroit United Railways	Naz. Fortier, Manufacturier de Cuir, Québec
A.-N. Drolet, de P.-G. Bussièrès & Cie, Québec.	C.-E. Taschereau, N. P. Président de la Eastern Canada Steel & Iron Works

H. DES RIVIERES,
Gérant-Général